Un naïf aux assises de la mobilité.

Aujourd’hui jeudi 14 novembre 2019, j’ai pris une ½ journée de CP pour me rendre aux assises de la mobilité de la MEL. Je suis impatient de voir comment le vélo sera pris en compte dans la métropole Lilloise dans la 1ere moitié du XXIème siècle.

Les assises se déroulent dans les ateliers du métro à 4 Cantons à Villeneuve d’Ascq (59). Je n’habite pas loin, ce matin il pleut et il fait encore nuit. Je pédale dans un océan de voitures qui submerge les moindres voies reliant la zone d’activité de la Haute Borne (12 000 salariés).

J’arrive à l’heure avec les « fidèles» de l’ADAV (Brigitte, François, Luc et Michel) qui sanglés dans leur imperméable ont bravé la pluie intense. La réunion va commencer en retard mais on se plaint pas nous sommes accueillis avec café et biscuits. C’est l’occasion de discuter avec tout le gotha de la mobilité. Les décideurs qui doivent intervenir sont pris dans la thrombose routière. Je ne peux m’empêcher de penser que s’ils étaient venus en vélo, ils auraient été tous à l’heure.

Les interventions commencent, les mots fusent : SDIT, électro-mobilité, VT, etc…. Il y a des vélos sur l’affiche mais pas dans le discours. Le mot vélo est prononcé une fois pour dire « parking relais vélo ». C’est vrai que dans ce contexte le mot vélo fait un peu simplet !

Les intervenants se succèdent : le préfet, le directeur d’Ilevia, le directeur d’Alstom, la responsable de la SNCF du territoire etc…. L’unité de mesure est la centaine de millions d’euros. Le vélo est quasi absent. Je prends note de quelques chiffres :

* Le budget transport : 40% de la dépense publique de la MEL
* Le budget de fonctionnement des transports (hors investissement) : 300 M€. le prix du billet couvrant 19% du fonctionnement.
* La MEL prévoit en plus un investissement de 2,3 milliards d’€ amortissable sur 15 ans soit plus de 150M€ par an

Mr Janssens en professionnel déroule les résultats de l’enquête du déplacement des ménages pour la MEL :

* la voiture 57% des déplacements,
* les transports en commun 11%,
* la marche à pied 30%
* le vélo 1.5% en stagnation.

 1.5% de part modale pour le vélo cela va être compliqué ! L’enquête étant faite par téléphone fixe, la moyenne d’âges des répondants est élevée, biais très classique. Avec 30% de part modale la marche est encore moins prise en compte ! Il suffit de voir l’état des trottoirs.

Je compte le vélo pèse 1.5%/11% soit 13.6% des transports en commun. La politique cyclable pourrait prétendre à 32 M€ en budget de fonctionnement par an et 20 M€ en investissement tous les ans.

Le directeur d’Alsthom précise qu’actuellement 300 personnes travaillent à temps plein sur les nouvelles rames de métro. Avec plus de 5 ans de retard et 660 millions d’investissement, les nouvelles rames arriveront sur la ligne 1 au printemps 2023. Une superbe voie express vélo à 10 M€ et un super service de location longue durée pour les étudiants à 0.5 millions par an aurait résolu en partie la question de la saturation de la ligne 1 aux heures de pointe entre Lille et le Campus.

Je n’ai pas le temps de visiter le métro, je dois reprendre mon boulot à 14h00. En pédalant je me dis que le faible coût du vélo est à la fois sa force et sa faiblesse : un lobby économique ne le porte pas. C’est la raison pour laquelle l’ADAV défend inlassablement sa pertinence économique.

Frédéric DEVRED